

BOURSE DE FORMATION EN GESTION DES URGENCES DE SANTE PUBLIQUE EN AFRIQUE

ANNONCE DE LA COHORTE II

CONTEXTE

La lutte contre les diverses menaces de santé publique du continent africain nécessite une main-d'œuvre adéquatement formée et équipée. Le nouvel ordre de santé publique en Afrique a appelé à la mise en place d'un programme de sécurité sanitaire autonome comprenant le développement de la main-d'œuvre. Cet appel est conforme à la vision de l'Union africaine (UA) et à son désir de renforcer les capacités en matière de santé publique par des formations à moyen et à long terme dans des domaines identifiés comme prioritaires. La création de la

bourse de six mois du CDC Afrique pour la gestion des urgences en santé publique (GUSP) permet de développer un personnel qualifié capable de lancer et de diriger des programmes de gestion des urgences de santé publique qui comprennent la détection et la réponse rapides aux urgences de santé publique lorsqu'elles se produisent. Les professionnels africains de la santé publique qui travaillent au sein d'institutions gouvernementales sont vivement encouragés à postuler.



OBJECTIF

former un réseau de professionnels africains de la santé publique hautement qualifiés pour coordonner et diriger la préparation et la réponse aux situations d'urgence de santé publique en Afrique.

- Fournir aux boursiers des connaissances actualisées en matière de gestion des urgences de santé publique et de centres d'opérations d'urgence de santé publique (COUSP).
- Fournir aux boursiers une exposition approfondie au rôle des COUSP dans la préparation et la réponse à diverses urgences de santé publique.
- Renforcer les compétences des boursiers dans la gestion des différentes fonctions des COUSP et dans la conduite de la réponse aux urgences de santé publique.
- - Institutionnaliser un programme durable pour les GUSP sur le continent africain



www.africadc.org

 africadc

PRINCIPES DE LA BOURSE

La conception du programme de formation tient compte de la nature phénoménale des urgences de santé publique sur le continent et des risques collectifs mondiaux qui pourraient déclencher des perturbations à grande échelle, avec toutefois un impact sur le programme.

- 1. Résilience** : Le programme de formation est conçu de manière à garantir que les boursiers puissent être déployés à tout moment, en cas d'urgence de santé publique. Le corps professoral de la bourse explorera en permanence les possibilités d'élargir les possibilités de financement, avec un financement de base institutionnel.
- 2. Connaissances** : Le programme est conçu pour répondre aux situations d'urgence les plus complexes et dispensé par un corps enseignant expérimenté. Les boursiers seront habilités à intervenir aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique.
- 3. Modèle évolutif et adaptable** : Dans le cadre d'une stratégie durable, un cadre de responsabilité a été mis en place pour assurer une expansion continue et garantir que les progrès et les leçons apprises sont facilement reproductibles aux niveaux continental, régional, national et infranational.
- 4. Tirer parti des systèmes existants** : L'objectif de la bourse s'inscrit dans l'objectif plus large de la stratégie de développement de la main-d'œuvre de CDC Afrique en tant que composante du nouvel ordre de santé publique, motivé par le désir de réaliser l'agenda 2063 de l'Union africaine.
- 5. Amélioration continue** : Le programme se transformera en un programme phare institutionnel, en mettant en place des processus de suivi et d'évaluation qui lient les mécanismes de responsabilité et les décisions opérationnelles aux commentaires des participants, des États membres de l'UA et des partenaires techniques.

BOURSE DE FORMATION EN GESTION DES URGENCES DE SANTE PUBLIQUE EN AFRIQUE

DESCRIPTION DE LA BOURSE :

Vue d'ensemble :

La bourse s'adresse aux professionnels africains de la santé publique en milieu de carrière ayant une expérience dans la gestion des Centres d'Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP) ou dans la direction de programmes de préparation et de réponse aux urgences de santé publique dans les États membres de l'Union africaine. Les boursiers bénéficieront d'une formation standardisée, d'un mentorat et d'une expérience pratique qui s'appuieront sur la conception du programme de formation en gestion des urgences de santé publique de US-CDC. Au cours de la formation, les boursiers recevront une formation spécialisée dans les fonctions et les opérations de gestion des urgences de santé publique, participeront à des voyages d'étude, travailleront au sein du COUSP de CDC Afrique, prendront part à des exercices et réponses à des urgences de santé publique et recevront des conseils de spécialistes mondiaux de la gestion des urgences. À l'issue de la formation et à leur retour dans leur pays d'origine, les boursiers devront faciliter l'expansion des programmes de gestion des urgences de santé publique dans leur pays d'origine et être suffisamment qualifiés pour assumer des rôles de direction et de conseil dans les programmes de gestion des urgences de santé publique..

Structure de la bourse :

La bourse de formation en GUSP est un programme résidentiel mixte de six mois, qui exige un engagement à temps plein de la part des boursiers sélectionnés. Il débutera par quatorze semaines de cours en présentiel au siège de CDC Afrique en Éthiopie. Pendant cette période, les boursiers seront jumelés avec des mentors et des accompagnateurs chevronnés afin d'améliorer leur apprentissage. Suivront ensuite deux semaines de voyages d'étude, permettant à chaque boursier de visiter un COUSP en Afrique et un autre en dehors du continent. Ensuite,



les boursiers effectueront un stage de quatre semaines sur le terrain dans des COUSP et dans des contextes d'intervention d'urgence. Le programme se terminera par quatre semaines consacrées à l'achèvement du projet, aux évaluations et à la remise des diplômes.

Formation :

La formation se fera selon une approche d'apprentissage mixte qui comprendra une formation en ligne et en personne pour atteindre les buts et objectifs de la bourse. Des sessions en personne, des webinaires, des conférences, des études autodirigées en ligne avec des évaluations, des études de cas, des visites d'étude, des formations sur le terrain et un mini-projet individuel sont autant d'éléments qui composeront le programme.

Public cible :

La bourse est destinée aux professionnels de la santé publique de niveau intermédiaire ayant une expérience dans la gestion des centres d'opérations d'urgence en santé publique (COUSP) ou dans la direction de programmes de préparation et de réponse aux situations d'urgence dans leur pays .

Critères d'éligibilité

Les candidats doivent :

- être citoyens d'un État membre de l'Union africaine ;
- Limite d'âge : seuls les professionnels âgés de 50 ans au plus au 31 décembre 2024 peuvent postuler ;
- posséder un diplôme de troisième cycle en santé publique ou dans un domaine connexe ;

- avoir une expérience professionnelle pertinente dans tout domaine lié à la santé publique, y compris, mais sans s'y limiter, la gestion d'un COUSP, la santé humaine, la médecine, la finance, la logistique et la chaîne d'approvisionnement, l'économie de la santé, les politiques de santé, la santé animale ou la santé environnementale ;
- occuper un emploi à temps plein dans un domaine quelconque de la santé publique, dans une institution publique en Afrique ;
- pouvoir démontrer leur capacité à mettre en œuvre des programmes de gestion des urgences de santé publique susceptibles d'avoir un impact positif sur leur pays à leur retour.

Critères de sélection

- La sélection sera effectuée par un comité indépendant composé d'experts de la Commission de l'Union africaine et de CDC Afrique, ainsi que de partenaires techniques.
- Le processus de sélection sera basé sur le mérite et mettra l'accent sur l'égalité des chances afin d'assurer la représentation des groupes sous-représentés..

Financement

CDC Afrique fournira tout le matériel d'apprentissage et de développement et prendra en charge tous les coûts associés au programme de formation, y compris les frais de voyage, l'allocation mensuelle et les frais d'assurance pendant les stages résidentiels.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Toutes les demandes doivent être complétées et soumises à l'adresse suivante : t.ly/zde0E

Les candidats doivent fournir les documents suivants :

- Une lettre de motivation de l'employeur actuel confirmant l'emploi et garantissant que le candidat sera autorisé à participer pleinement au programme de bourses
- Une déclaration personnelle (500 mots maximum) prouvant l'engagement du candidat dans la gestion des urgences de santé publique en Afrique et détaillant les éléments suivants :
 - * l'expérience professionnelle et les résultats obtenus
 - * leur vision et l'impact futur de leur formation sur la gestion des urgences de santé publique dans leur pays et en Afrique
 - * la manière dont ils défendront les initiatives de santé publique en Afrique, et
 - * comment leur expérience personnelle et professionnelle leur permettra d'être d'excellents ambassadeurs de la bourse.
- Une brève proposition de projet (pas plus de 800 mots) décrivant un défi potentiel en matière de gestion des urgences de santé publique qu'ils vont relever. La proposition doit inclure un titre, une brève description du défi, la stratégie proposée pour une solution et le résultat attendu.
- Un curriculum vitae actualisé

Dates importantes :

- Date limite de dépôt des candidatures : 15 septembre 2024
- Les candidats retenus seront informés en octobre 2024
- Le programme de formation commencera en novembre 2024

